

 CENTRE HOSPITALIER LAVAL	PROFIL DE POSTE	Direction des soins DSIMTR/	
	Date d'application :	Page 1/4	Indice de révision n°1
Aide-soignant(e) en Hôpital De Semaine (HDS) et Hôpital de jour (HDJ)			

PRESENTATION DU CENTRE HOSPITALIER DE LAVAL

Le Centre hospitalier de Laval est un établissement public de santé, établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire des Hôpitaux de la Mayenne et du Haut Anjou avec 1 056 lits dont 430 de MCO, urgences, SSR, psychiatrie. Il est l'établissement de recours pour l'ensemble du territoire et dessert un bassin de population de 340 000 habitants

L'établissement totalise 2500 salariés et une communauté médicale de 160 praticiens. Il propose une offre médico-chirurgicale complète et dispose d'un plateau technique de haut niveau : bloc opératoire, maternité niveau 2B, IRM, scanner, plateau technique de rééducation, médecine du sport, cardiologie interventionnelle, réanimation.

POSITION DANS LA STRUCTURE

Présentation du service :

Le service est composé de 16 lits d'HDS et 14 places d'HDJ. Il accueille des patients dans le cadre d'une hospitalisation programmée.

Le service est ouvert tous les jours sauf le week-end et certains jours fériés.

Public accueilli : Patients relevant de l'ensemble des disciplines médicales. Les services les plus pourvoyeurs de patients sont : la diabétologie, l'hématologie, la gastrologie, l'oncologie et la rhumatologie.

Lieu d'exercice :

Le service se situe au 6^{ème} étage de la tour, aile B.

Horaires de travail :

Conformément au guide de gestion du temps de travail de l'établissement.

Les horaires de travail sont du lundi au vendredi

- 06h15-13h45
- 07h45 – 16h00 (45 'de repas)
- 08h00 – 16h15 (45' de repas)
- 13h30 – 21h00
- 10h45 – 19h00 (45' de repas) le vendredi

L'aide-soignant doit connaître ses droits et devoirs en matière de GTT, en collaboration avec le cadre du service, responsable du planning.

Une mobilité ponctuelle et limitée dans le temps peut exister pour nécessité de service ou en réponse à une organisation de travail spécifique.

Valeurs professionnelles :

- Solidarité entre professionnels posée en principe de fonctionnement sur le pôle et rappelée à tous en cas de nécessité de continuité de soins.
- Laïcité et la neutralité : pour les usagers, les patients, leur entourage et pour les professionnels.
- Respect de la confidentialité, du secret professionnel et du devoir de réserve.
- Principe de bienveillance, et d'équité pour les personnes accueillies et soignées

Liaisons hiérarchiques ou rattachement hiérarchique :

Il est placé sous l'autorité hiérarchique du Directeur des Soins et par délégation sous celle du cadre supérieur de pôle, et par délégation sous celle du cadre de santé de proximité.



Aide-soignant(e) en Hôpital De Semaine (HDS) et Hôpital de jour (HDJ)

Liaisons fonctionnelles :

- Le praticien responsable de l'unité
- Les praticiens intervenant dans l'unité
- Le Cadre de Santé de l'unité
- Les AS, restauratrice et ASH du service
- Les secrétaires du service
- Les soignants des autres unités
- Les services prestataires de soins : laboratoire, pharmacie, imagerie médicale, stérilisation
- Le service social
- Les services administratifs
- Les ambulanciers
- Les établissements de santé extérieurs

MISSIONS DU POSTE

Dispenser, en collaboration avec l'infirmier(e), des soins de prévention, de maintien, de relation et d'éducation à la santé pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne.

Missions principales

Le professionnel assure :

- L'accompagnement du patient et/ou de son entourage
- L'accueil des personnes (patients, usagers, familles, etc.)
- L'aide de l'infirmier à la réalisation de soins
- L'entretien de l'environnement immédiat de la personne et la réfection des lits
- L'entretien, le nettoyage et le rangement des matériels spécifiques à son domaine d'activité
- L'observation de l'état de santé et le comportement relationnel et social d'une personne
- L'observation du bon fonctionnement des appareillages et dispositifs médicaux
- L'observation et mesure des paramètres vitaux
- Transmission de ses observations par oral et par écrit pour maintenir la continuité des soins
- La réalisation de soins de confort et de bien-être
- La formation et l'information de nouveaux personnels et de stagiaires

Missions spécifiques

Dans le domaine des soins :

L'aide-soignant(e) travaille en collaboration et sous la responsabilité de l'infirmier(e).

- Il accompagne une personne dans la réalisation de ses activités quotidiennes
- Il évalue et analyse la situation clinique d'une personne, d'un groupe de personnes, relative à son domaine de compétence
- Il crée et développe une relation de confiance et d'aide avec le patient et/ou la personne accueillie et / ou son entourage
- Il établit une communication adaptée à la personne et à son entourage
- Il évalue le degré d'autonomie d'une personne ou d'un groupe de personnes
- Il organise son travail au sein d'une équipe pluri professionnelle
- Il réalise des soins adaptés à l'état clinique de la personne
- Il recherche, traite et transmet les informations pour assurer la continuité des soins
- Il restaure, maintient l'autonomie de la personne dans les actes de la vie quotidienne
- Il utilise les techniques d'entretien des locaux et du matériel conformément aux procédures en vigueur dans l'établissement

 CENTRE HOSPITALIER LAVAL	PROFIL DE POSTE	Direction des soins DSIMTR/	
	Date d'application :	Page 3/4	Indice de révision n°1
Aide-soignant(e) en Hôpital De Semaine (HDS) et Hôpital de jour (HDJ)			

- Il utilise les techniques gestes et postures/ manutention
- Il utilise le dossier patient en conformité avec les règles de bonne tenue
- Il assure la traçabilité des actions sur le dossier patient afin de favoriser la continuité, la coordination, la sécurité des soins et le partage des informations

Dans le domaine de l'accueil et de la communication :

- Il travaille en collaboration avec les autres membres de l'équipe Il accueille et oriente les personnes
- Il transmet efficacement les informations
- Il participe à des groupes de travail, des instances

Dans le domaine pédagogique

Il informe et forme les professionnels et les personnes en formation

Il accueille les nouveaux collègues relevant de ses compétences

Dans le domaine de l'évaluation

Il évalue les pratiques professionnelles de soins dans son domaine de compétence

Il s'autoévalue et améliore ses pratiques, il s'inscrit dans une démarche de formation continue.

Particularités du poste

- Le travail en binôme avec l'infirmier (e) est de règle pour la prise en soins du patient.
- Travail le weekend possible en fonction des besoins sur le pôle médecine
- Mobilité d'un 1/3 de l'effectif aide-soignant tous les 4 ans

COMPETENCES REQUISES

Savoir

- Droits des usagers et du système de santé
- Connaissance des parcours patients
- Connaissance des logiciels / Dossier Patient Informatisé, de gestion, qualité (DPI Sillage, Magh2, Ariane, intranet, Apta, Asset +...)

Savoir-faire

- Maîtrise de l'hygiène des mains et hospitalière
- Maîtrise du bio-nettoyage
- Maîtrise des gestes et des postures en manutention
- Maîtrise de l'hygiène, du confort et des réponses aux besoins de la personne
- Maîtrise des premiers secours
- Maîtrise des soins généraux et spécifiques en diabétologie, rhumatologie, gastro-entérologie et en oncologie
- Stérilisation
- Capacité de gestion des interruptions de tâches
- Capacité à gérer avec rigueur ses missions et respecter les consignes professionnelles.
- Capacité à se former,
- Capacité à identifier les informations communicables à autrui en respectant le secret médical, le secret professionnel et le devoir de réserve

Savoir-être

- Communication et relation d'aide
- Respect d'une éthique et d'une déontologie professionnelle
- Capacité à être empathique et constructif
- Capacité à s'exprimer avec professionnalisme auprès d'une ou plusieurs personnes en face à face ou par téléphone
- Capacité à traiter et résoudre des situations agressives et conflictuelles



Aide-soignant(e) en Hôpital De Semaine (HDS) et Hôpital de jour (HDJ)

- Capacité à avoir un positionnement professionnel affirmé
- Capacité à prendre des initiatives dans la limite de ses compétences
- Capacité à rendre compte et à signaler au cadre les difficultés, événements indésirables ou situations complexes repérées.

La formation et/ou les qualifications requises

Qualification :

- Diplôme d'état aide-soignant

Expériences professionnelles :

- Expérience dans un service médico-chirurgical

Formations professionnelles :

- Formations aux logiciels métier et dossier patient

Formations à envisager :

- Accueil du patient

RISQUES PROFESSIONNELS

- Troubles musculo-squelettiques
- Stress lié aux sollicitations multiples
- Risques routiers

TEXTES DE REFERENCES SPECIFIQUES

- Décret n°2007-1188 du 3 août 2007 portant statut particulier du corps des aides-soignants et des agents des services hospitaliers qualifiés de la fonction publique hospitalière
- Arrêté du 8 février 2007 modifiant l'arrêté du 22 octobre 2005 relatif au diplôme professionnel d'aide-soignant
- Répertoire des métiers de la fonction publique hospitalière
- ART L1110-4 du Code Pénal relatif au secret professionnel.
- Charte du patient hospitalisé

REDACTION

Laurène Buffet FFCS
Véronique Lodé CSS Pôle PMU

VALIDATION

S. Letendre
Directeur des soins,
Coordonnateur général

Le :

Le :

2/4/25